

Congrès Règlementaire Cosmed

Le plus grand rassemblement sur la réglementation cosmétique à Paris

27 et 28 mars

Le 27 et 28 mars, l'Association professionnelle de l'industrie cosmétique française, Cosmed, invite les entreprises de cette filière à se réunir autour de conférences et de plusieurs tables rondes afin de maîtriser les dernières actualités réglementaires en France, en Europe et à l'international, d'échanger avec les autorités de tutelle et de s'informer sur les défis futurs.

300 entreprises attendues :

Ce congrès cible les dirigeants d'entreprise ainsi que les responsables et chargés des affaires réglementaires, de la recherche et développement, de la formulation, de la toxicologie et de l'ingénierie qualité. Il s'agit d'un des plus grand rassemblement d'industriels de la cosmétique sur le sujet de la réglementation, permettant la mise sur le marché de produits sûrs pour l'homme et l'environnement.

Un nouveau nom et un nouveau format

Cette 24^{ème} édition est marquée par son changement d'appellation : les Rencontres Règlementaires Cosmed s'appelleront désormais :

Le Congrès Règlementaire Cosmed

Un titre qui se veut plus adapté à ces journées qui apportent un décryptage approfondi de la réglementation et permettent un partage d'expertises entre les industriels et les autorités de tutelle. Le désormais congrès s'est imposé depuis 24 ans comme une référence pour les entreprises de la filière.



• Une dimension internationale

Depuis 2016, Cosmed a tissé un partenariat privilégié avec Business France dont les experts de différentes zones marchés interviennent durant le congrès afin de présenter les opportunités d'exportation. La présence d'associations professionnelles et d'autorités américaines et canadiennes promettent un échange riche avec les industriels présents.

• Des tables rondes

Chaque jour des tables rondes seront organisées permettant de débattre autour d'intervenants experts partageant leur expérience.

La table ronde de la première journée portera sur le bilan de la loi AGEC :

Réduire, Réemployer et Recycler les emballages, 4 ans après la Loi AGEC, où en sommes-nous ? Où allons-nous ?

La table ronde de la seconde journée sera consacrée aux Etats-Unis, premier marché d'exportation des produits cosmétiques français. Elle portera sur les premiers retours d'expérience de la nouvelle réglementation américaine :

Le MoCRA. *Quelles sont les difficultés de mise sur le marché et les solutions envisageables ? spécificités étatiques, environnement etc...*

Inscription en ligne :
Mardi 27 mars : de 9h à 17h45
Mercredi 28 mars : de 9h à 17h
www.cosmed.fr

VERSO
Centre de Conférence
52 Rue de la Victoire
75009 PARIS

Téléchargement :
du programme en PDF :
[Congrès Réglementaire](#)

24^e CONGRÈS Réglementaire COSMED
Programme du 27 mars

8h30 - Accueil des participants
 9h00 - Mot d'accueil - Jean Marc GIROUX, Président

Traduction

Institutions
NATIONALES ET EUROPÉENNES

9 30 Bilan annuel des actions sur le terrain, annonce perspectives 2024 et nouvelle organisation des autorités FR
 Bureau SB - DGCCRF

10h30 - 11h00 - Pause

11 00 European Commission: Busy news ! Revision of the Cosmetics Regulation (including nanomaterials & digitalization) and Green-deal
 Sylwia Jaczewska - Legal Officer - European Commission

Ingrédients
DANS LE VISEUR

11 50 Nanomatériaux les actions de l'association NanoMesureFrance pour faire avancer le sujet ?
 François-Xavier OUF - Coordinateur R&D centre d'innovation - NanoMesureFrance
 Georges FAVRE - Directeur Institut LNE Nanotech
 Irina CHICU - Chargée Projets expertise Chimique - CHANEL Parfums Beauté

12h45 - 14h00 - Pause déjeuner

14 00 Les substances dans le viseur : microplastiques, PFAS, PE, p-Cymène, Nacres et pigments perlescents
 Sybille MILLET - Chargée Affaires Réglementaires - Cosmed

Règlementations
TRANSVERSALES

14 45 Nouveau Règlement "Sécurité générale des produits" : quels impacts pour la cosmétique ?
 Sylvie PUGNET - Avocat spécialiste du droit des produits de consommation
 Christian ZOLESI - Expert technique et scientifique - Agence QAP

15 30 Règlement déforestation importée : rôles et devoirs des acteurs
 Mathilde GUYADER - Responsable Affaires Environnementales - Cosmed
 Emmanuel AUDOIN - Responsable d'Affaires - Bureau Veritas

Table ronde
16 45 RÉDUIRE, RÉEMPLOYER ET RECYCLER LES EMBALLAGES, 4 ANS APRÈS LA LOI AGECC OU EN SOMMES-NOUS ? OU ALLONS-NOUS ?
 LEKO, Laboratoires SVR, BIOCOOP, Représentant FR (en cours de sélection)

18h00 - Fin des conférences

COSMED
 VERSO - Centre de Conférence - 52 Rue de la Victoire - 75009 PARIS
www.congresreglementairecosmed.fr - 04 42 22 30 40 - stephanie@cosmed.fr

24^e CONGRÈS Réglementaire COSMED
Programme du 28 mars

8h30 - Accueil des participants

Traduction

Panorama
INGRÉDIENTS COSMÉTIQUES

9 30 Panorama monde des ingrédients controversés : PFAS, allergènes, nano etc...
 Marie Magnan - Chargée Affaires Réglementaires - Cosmed

USA
LE MOCRA EST EN MARCHÉ !

10 15 USA : entrée en vigueur du MOCRA : Bilan sur les premières échéances et travaux à venir
 Simone Swafford - IBA Government & Public Relations Committee member
 Independent Beauty Association (IBA)

11h15 - 11h45 - Pause

11 45 Table ronde USA : Quelles sont les difficultés de mise sur le marché et les solutions envisageables ? MOCRA, spécificités étatiques, environnement etc...
 Béatrice Muhl (Registrar Corp), Moktaria Gatoui (Eurofins), Béatrice Guelet (Naos), Anne-Lise Rueff (P&B Group)

FLASH Business France : les solutions E-export

12h45 - 14h15 - Pause déjeuner

FLASH Business France : programme VIE/VTE

Reforme
DES RÉGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

14 30 Chine : l'expérience pratique des entreprises : témoignages et solution
 Victoria Caidy - Business Development & Marketing Director - CISEMA

15 15 USA/Canada : Tendances et chiffres clés du marché
 Cloé Dupont - Beauty Trade Advisor - Business France

15 30 Aperçu du cadre réglementaire canadien pour les cosmétiques et mises à jour récentes
 Magdalena Jurkiewicz, conseillère principale de réglementation et gestion du risque - Santé Canada
 Sophie Touchette, conseillère principale de réglementation et gestion du risque - Santé Canada

16 15 Royaume-Uni : Tendances et chiffres clés du marché
 Nathalie Foubert - Trade Development Adviser at the French Embassy - Business France

16 25 Le Royaume-Uni s'affranchit de l'Union Européenne : quels impacts pour la réglementation cosmétique ? (projet smarter regulation)
 Carys Smith - Regulatory Information Officer - CTDA

17h00 - Fin des conférences

COSMED
 VERSO - Centre de Conférence - 52 Rue de la Victoire - 75009 PARIS
www.congresreglementairecosmed.fr - 04 42 22 30 40 - stephanie@cosmed.fr

A propos de COSMED

LE 1^{ER} RÉSEAU D'ENTREPRISES DE LA FILIÈRE COSMÉTIQUE EN FRANCE

Créée en 2000, l'Association Professionnelle COSMED est née de la volonté de TPE-PME d'être représentées et entendues par les autorités françaises et européennes en charge du secteur cosmétique. COSMED défend les intérêts des entreprises cosmétiques auprès de la Commission européenne, des Ministères de l'économie et de l'environnement et des parlementaires. Ses contributions et prises de positions réglementaires et scientifiques sont reconnues internationalement. COSMED contribue ainsi à l'élaboration d'un cadre réglementaire permettant la mise sur le marché de produits cosmétiques sûrs pour l'homme et l'environnement.

COSMED est aujourd'hui le 1^{er} réseau représentatif des TPE- PME et ETI de la filière cosmétique en France. 1020 entreprises sont adhérentes, représentant l'ensemble des métiers du secteur cosmétique : marques propres, façonniers, fournisseurs d'ingrédients, laboratoires d'expertise et de tests, consultants, formations.

Composée à 80% de PME, COSMED est un acteur incontournable qui accompagne le développement des entreprises de ce secteur par un ensemble de services mutualisés : veille réglementaire 120 pays, formation, accompagnement à l'export, groupement d'achats, organisation de congrès.